

*Direction de la sécurité
et de la circulation routières*

Circulaire n° 99-74 du 29 septembre 1999 relative à l'agrément à titre expérimental et aux conditions d'emploi de l'écran inférieur de protection des motocyclistes Moto Tub

NOR : *EQUS9910207C*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Date d'application : 29 septembre 1999.

Mots clés : dispositifs de retenue.

Publication : *Bulletin officiel*.

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement à Mesdames et Messieurs les préfets de département (directions départementales de l'équipement [pour attribution]).

Je vous informe de l'agrément, à titre expérimental, de l'écran inférieur motocycliste Moto Tub.

Ce dispositif a été mis au point par la société Sodirel dans le cadre du concours lancé par la DSCR.

Le dispositif Moto Tub a été lauréat du concours dans la catégorie « dispositifs adaptables sur glissières ».

L'écran Moto Tub se compose de trois éléments :

- une pièce d'appui munie de quatre manchons ;
- une clef de blocage arrière ;
- deux lisses tubulaires.

L'écran Moto Tub est adaptable sur tout type de glissière montée sur supports métalliques. Il se fixe en partie basse de la glissière, sans démontage de celle-ci. La pièce d'appui se positionne à l'avant du support et se bloque autour de ce dernier par la clef arrière. Les lisses tubulaires sont manchonnées sur la pièce d'appui.

L'écran Moto Tub a été testé au laboratoire Inrets équipement de la route (LIER) conformément à la procédure définie pour les essais motocyclistes et a satisfait les critères d'acceptation. Un essai complémentaire a été réalisé pour vérifier que la présence de l'écran ne modifiait pas l'efficacité de la glissière en cas de choc de véhicule.

Les spécifications techniques et les caractéristiques de montage du dispositif sont définies dans l'annexe technique jointe à la présente circulaire.

L'agrément de l'écran Moto Tub est soumis à une période expérimentale de cinq ans afin de vérifier le comportement en service du dispositif. Au cours de cette période, les gestionnaires de voirie sont tenus d'informer le Setra (CSTR) de toutes anomalies ou défauts de fonctionnement constatés.

Pour le ministre et par
délégation :
*La directrice de la sécurité
et de la circulation routières,*
I. Massin

ANNEXE TECHNIQUE
Ecran motocycliste Moto Tub

Description

L'écran Moto Tub est un dispositif destiné à la protection des motocyclistes adaptable sur glissières de sécurité.

Il est constitué de trois éléments principaux :

- une pièce d'appui munie de manchons ;
- une clef arrière de blocage ;
- deux lisses tubulaires.

La pièce d'appui se positionne à l'avant du support de la glissière et se referme autour du support grâce à la clef de blocage arrière. Les lisses tubulaires sont emboîtées sur les manchons de la pièce d'appui.

Fonctionnement

Lors d'un choc, une partie de l'énergie est absorbée par la déformation du dispositif. Au niveau des supports de la glissière, cette absorption d'énergie est assurée par l'écrasement contrôlé de la zone en soufflet de la pièce d'appui.

Les manchons solidaires de la pièce d'appui permettent le positionnement des lisses tubulaires et ont pour rôle de rigidifier progressivement la lisse en approche du support de façon à obtenir une déformation de l'ensemble la plus continue possible.

Matériaux constitutifs

Pièce d'appui et clef de blocage :

Elles sont réalisées par rotomoulage en polyéthylène basse densité (50 % de recyclé).

Lisses tubulaires :

Elles sont réalisées par extrusion en polyéthylène (100 % recyclé).

L'utilisation de matériau plastique offre la responsabilité d'une palette de coloris permettant une bonne intégration dans le paysage.

Installation et montage

L'écran Moto Tub est adaptable sur les glissières métalliques de type GS et DE, les glissières à câbles Brifen et les glissières bois à supports métalliques C 100.

Des cales de hauteur permettent d'adapter la position de l'écran en cas de décalage entre chaussée et accotement.

Le montage s'effectue rapidement sans démontage de la glissière et sans outillage spécial. Il peut se faire de la gauche vers la droite, ou inversement, en procédant de la façon suivante :

1. Prendre une pièce d'extrémité et la placer devant le support métallique côté circulation. Le pied de la pièce d'appui vers le bas.

2. Prendre la clef de blocage et la faire coulisser du haut vers le bas dans la pièce d'appui (attention, le pied de la clef vers le bas).

3. Enfiler les deux lisses tubulaires dans les manchons de la pièce d'appui.

4. Prendre une autre pièce d'appui et glisser les deux manchons.

5. Positionner cette deuxième pièce d'appui devant le support métallique, enfiler la clef de blocage, glisser les deux lisses tubulaires et ainsi de suite.

Dans le cas où les cales de rehausse sont nécessaires, elles doivent être mises en place avant la pièce d'appui et la clef de blocage.

Nomenclature Moto Tub

Glissière type GS :

- 1 pièce d'appui ;
- 2 tubes de 1 900 millimètres (GS 2) ou 3900 (GS 4) ;
- 1 clef de blocage pour C 100 ou C 125 (GRC) ;
- 1 pièce d'appui d'extrémité gauche ;
- 1 pièce d'appui d'extrémité droite.

Glissière type DE :

- 1 pièce d'appui ;
- 2 tubes de 1 900 millimètres (GS 2) ou 3900 (DE 4) ;
- 1 clef de blocage pour IPE ;
- + 8 fois 1 pièce latérale pour IPE ;
- 1 pièce d'appui d'extrémité gauche ;
- 1 pièce d'appui d'extrémité droite.

Glissière à câble Brifen :

- 1 pièce d'appui ;
- 2 lisses tubulaires de 2 300 millimètres ;
- 1 clef de blocage Z-S ;
- + 6 fois 1 pièce latérale pour Z-S ;
- 1 pièce d'appui d'extrémité gauche ;
- 1 pièce d'appui d'extrémité droite.

Cale de hauteur

Cale en plastique injecté de 50 millimètres.

Câblette de maintien, option

Par ensemble de montage, de la pièce d'extrémité gauche à la pièce d'extrémité droite :

Câble de 3 millimètres inox vendu au mètre, 4 rondelles inox, 4 serre-câble inox.

Dossier plan

Plan n° 1 : ensemble glissière Moto Tub.

Plan n° 2 : pièce d'appui et clef de blocage (supports C 100).

Plan n° 3 : pièce d'appui, clef de blocage et pièces latérales (support Brifen).

Plan n° 4 : pièce d'appui, clef de blocage et pièces latérales (supports IPE).

Plan n° 5 : pièces d'appui et pièces latérales (DE 2).

Plan n° 6 : pièce d'adaptation pour 4 mètres d'espacement des supports.

Plan n° 7 : pièce d'appui et clef blocage (supports C 125).

Plan n° 8 : extrémité.

Plan n° 9 : montage sur GS 4 (DE 4).

Les plans sont disponibles sur demande au Setra (CSTR, direction d'étude équipement de la route).